L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JEROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, (MATIN.) 4 DÉCEMBRE 1830.

☞ Le bateau-à-vapeur *Uncle Sam*, est arrivé hier après-midi de Vicksburg, avec le plus fort chargement de coton qui ait été reçu cette saison: il porte *deux mille deux cent quarante six balles!* La maison A. Fisk & Cie. en a reçu elle seule 1428.

—On verra dans la quatrième page de notre feuille de ce jour, une vente à l'encan (par F. Destillet) de plusieurs terrains, et d'une maison avantageusement située, qui doit avoir lieu aujourd'hui à midi, à la bourse Howlett. Elle mérite l'attention des spéculateurs.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 décembre.

FETE DE LA STE. BARBE.

La fête de la Ste. Barbe sera, dit-on, célébrée demain avec pompe par le Bataillon d'Artillerie de notre ville. Ce corps, en grande tenue militaire, se réunira de bonne heure, pour aller assister à la célébration de l'office divin; une messe, avec accompagnement à grand orchestre, sera chantée par les artistes du Théâtre d'Orléans; cette musique, de la composition de l'un d'eux, M. Curto, est de la plus grande beauté et mérite d'être entendue. Nous nous plaisons à donner ce tribut d'éloge au talent de ce jeune compositeur distingué, que le hasard a conduit au milieu de nous; il a, dans cette circonstance, fait preuve de tant de complaisance et d'un zèle si désintéressé, que le Bataillon ne peut manquer de lui en tenir compte.

Pendant la cérémonie, on fera une quête pour subvenir aux besoins de deux ou trois familles indigentes. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos jeunes compatriotes que la plus douce jouissance est celle de soulager l'infortune; ils l'ont éprouvé plus d'une fois.

Ce soir, entre 6 et 7 heures, il y aura sur la Place d'Armes un superbe feu d'artifice, aux frais du Bataillon. Dans une ville où les fêtes publiques sont aussi rares, la foule s'empressera de venir prendre part à celle-ci, et les dames daigneront peut-être l'embellir de leur présence: nous prenons encore la liberté de les inviter à la cérémonie pieuse de demain: outre la satisfaction de remplir les devoirs du culte, elle goûteront aussi celle d'entendre une musique délicieuse et de contribuer à un acte de bienfaisance. On a pris des précautions pour qu'il n'y ait aucun désordre.

Après les exercices militaires qui suivront cette cérémonie, le Bataillon se réunira dans un banquet somptueux, pour terminer dignement la célébration de cette fête.

Nous avons reçu nos liasses de Vera-Cruz jusqu'au 20 novembre par les derniers arrivages du Mexique; elles ne contiennent rien, mais une personne recommandable, et qui est en position de connaître parfaitement la situation de ce pays, nous écrit ce qui suit sous la date de Mexico le 10 novembre.

"Les affaires du sud ne vont pas au gré du gouvernement; les *factieux* gagnent du terrain, et il est possible que dans le mois prochain nous voyions un autre bouleversement politique."

La nouvelle que Guerrero est aux portes de la capitale, répandue ici depuis l'arrivée de la goëlette *Nimble*, est donc prématurée; mais on voit par ce qui précède, que nous pouvons nous attendre d'un moment à l'autre à apprendre que Bustamente et son gouvernement ont été renversés. Nous avons prévu cet événement depuis long-temps; un gouvernement militaire, un gouvernement élevé et soutenu par la force des bayonnettes, n'est pas plus passible aujourd'hui au Mexique qu'ailleurs. Ce peuple enthousiaste n'est pas éclairé; c'est un malheur dont certains ambitieux pourront encore tirer parti pendant quelques années; mais il apprécie ces institutions actuelles, il a la volonté d'être libre: c'est assez pour qu'il puisse l'être.

—Nous continuons aujourd'hui nos extraits des journaux reçus par le courrier de jeudi. Les détails qu'on trouvera sous les titres *Espagne* et *Portugal* méritent surtout d'être lus.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE.

CADIX, 2 octobre.

Il a régné ici dans le mois de septembre une grande agitation, dont la cause n'a pas été bien connue. M. Moret, directeur de la douane maritime, devint tout-à-coup on ne peut plus impopulaire, pour avoir dirigé des poursuites contre quelques contrebandiers. Trois de ces derniers ayant été tués sous les murs de l'ort St. Philippe, l'exaspération devint si grande, qu'il fut obligé de se sauver dans l'île de Léon. Neuf individus compromis dans cette affaire, furent arrêtés. Le gouverneur de Cadix, M. de Flaixes, a été cassé par un ordre de cabinet du 29, et le colonel Tiso nommé à sa place. Les arrestations de conspirateurs carlistes continuent. On écrit de Madrid, sous la date du 30:

"Le subdélégué de police, M. Zurrilla, a reçu hier sa démission. Il doit être emprisonné dans le château de San-Antonio, de la Coruguo. Rufino, Gonzales et Villamil, colonels des volontaires royaux, doivent aussi être emprisonnés dans la même forteresse. Eroz a été exilé à Séville; Iguanzo, archevêque de Tolède, et le père Cerillo, à Cadix; et Marino dans un autre port. Le lieutenant Rosa de Calderas, surnommé *el Gollete* (le fin), et Pio Elizalde, sont enfermés dans une prison de cette ville. Iguanzo, Cerillo et Elizalde étaient tous trois conseillers d'Etat."

HAVANE, 10 octobre.

La société de *Amilleras* a terminé ses travaux et complété son projet pour la formation d'un nouveau conseil d'Etat. Il se composera de 15 membres. Ce projet et d'autres changemens doivent être soumis à l'approbation du roi. Voici les noms des individus qu'on propose pour faire partie du nouveau conseil:—

Le lieutenant-général O'Farill, ancien ministre de la guerre, qui réside depuis long-temps à Paris.

Arguel Muriel, ancien chanoine de Séville, distingué par ses talens politiques et littéraires; et qui réside aussi à Paris depuis la dernière paix.

Evaristo Perez de Castro, ancien député et ministre des affaires étrangères.

Calatrava, ancien député et ministre à l'époque de la séparation des Cortès en 1823.

Vadillo, *idem*.

Le comte Toreno, député aux Cortès en 1812 et 1820, où il fit remarquer par sa brillante éloquence.

Le comte d'Ofalia, ancien ministre des affaires étrangères, et maintenant ambassadeur à Paris.

Ballesteros, ministre des finances depuis la restauration.

Le général Alava, ancien député.

Le marquis de Santa-Cruz, grand d'Espagne, directeur de l'Académie espagnole, et ancien ambassadeur.

Arango, riche propriétaire de la Havane, ancien conseiller d'Etat, et jouissant d'une grande influence dans son pays natal.

Erro, ancien ministre des finances et employé, membre du conseil, dans lequel il exerce une vaste influence.

Conga Arguelles, ancien député, et ministre des finances du temporaire l'administration dite *de las siete perlas* (des sept perles).

Ramon Pelliz, ancien ministre de l'intérieur, pendant lequel il fit preuve d'un caractère ferme et décidé.

Enfin, M. Cramboneyp, légiste éminemment distingué, ancien conseiller d'Etat, et employé maintenant à la rédaction du code civil. On sait que qu'il a été chargé aussi de la rédaction de la Charte qui doit être octroyée.

Les marques de Casa Irago, directeur de la banque de St. Ferdinand, remplirait les fonctions de secrétaire général du conseil d'Etat. Tous les secrétaires d'état devront être, *de droit et de fait*, membres du conseil, aussi long-temps qu'ils garderont leurs portefeuilles. En un mot, on veut soutenir le gouvernement par les talens les plus remarquables de tous les partis. Le premier acte du ministère, affirme-t-on, sera l'amnistie générale de tous les individus, quels qu'ils soient, exilés pour cause d'opinion.

Plusieurs changemens vont être proposés à l'approbation de Ferdinand. Ainsi, la direction générale des forces navales serait confiée au lieutenant-général Cayetano Valdès, ancien député et régent, et celle de l'ordonnance à M. Quesada, ancien vice-roi d'Amérique. Le lieutenant-général Alisobal serait nommé inspecteur général de l'infanterie, et le lieutenant-général Ballesteros, émigré, inspecteur général de la milice. La crainte d'assassinats sera, dit-on, confiée à M. Encimo Piedra, actuellement en place; Isturitza, émigré, ancien député, et Zulueto, aussi ancien député et émigré. Ils seront invités à présenter, sans délai, un état général de toutes les dettes du gouvernement, pour consolider le crédit national.

Tout le monde s'accorde à dire que M. André Caballero, banquier à Madrid, et ancien directeur de la banque de St. Ferdinand, sera investi de la direction de la trésorerie. On ajoute, que le roi a l'intention de choisir quatre aides-de camp parmi les officiers-généraux les plus capables et les plus distingués; ils seront attachés à sa personne et chargés de toute mission importante et délicate qu'il plaira à S. M. de leur confier.

PORTUGAL.

LISBONNE, 26 septembre.

Quoiqu'il n'y ait eu encore aucun mouvement insurrectionnel important, on pense généralement que l'état actuel des choses ne peut se prolonger long-temps. L'apathie du moment ne peut être attribuée qu'à l'incertitude où l'on est sur ce qui se fera en Espagne, dont nous n'avons rien appris depuis quinze jours. Le brick américain capturé avec la *Diana*, n'a pas été rendu, malgré tous les efforts du chargé-d'affaires. Les emprisonnemens continuent. Le taux des effets du gouvernement, le 25, était 33½. On escamote journellement les papiers publics apportés par la malle de Londres; on ne doute nullement que ce ne soit une ruse infâme des employés de notre poste. Ils font surtout main-basse sur les journaux français. Rien n'est plus commun que de voir ouvrir les lettres; quelquefois même on pousse l'impudeur jusqu'à ne pas se donner la peine de les recacheter.

Cinquante prisonniers, au nombre desquels se trouvaient sept ou huit constitutionnels bien vêtus, ont été promenés dans les rues le 23, enchaînés deux à deux, avant leur départ pour l'Afrique. Le nombre de constitutionnels enfermés à Porto entre le 1er. septembre 1828 et le 1er. septembre 1830, est de 1004; 113 ont été élargis, 37 députés, 20 bannis dans le royaume, 19 condamnés à des amendes, 28 sont morts à l'infirmerie, 12 ont été pendus, 9 bannis en pays étranger, et 760 sont encore en prison. Dans la forteresse d'Almeida, prison de Vila-Real, on suppose qu'il y en a plus de 500 d'enfermés. Il faut ajouter à ce nombre effrayant, que dans le seul district de Porto, plus de 1000 personnes sont en liberté sous caution et seraient obligées de se présenter au premier appel.

FRANCE.

HAVRE, 1er. octobre.

La prestation du serment politique vient de donner lieu dans nos environs à une scène et à des embarras que nous ne devons pas passer sous silence.

Le maire d'Epreville, près Fécamp, avait fait convoquer son conseil municipal pour assister à la prestation de serment qu'il devait recevoir de son adjoint. L'adjoint s'avise de se rendre dans la salle du conseil, avec une écharpe tricolore. Mr le maire, dont la vue paraît soutenir difficilement la vivacité et la bigarrure de certaines couleurs, se trouble d'abord, se remet un peu ensuite, et trouve enfin la force de dire à son adjoint, qu'il ne connaît pas les insignes dont il le voit paré.—"Mais c'est l'écharpe nationale que je porte, répond l'adjoint.—Peu m'importe, Monsieur; je ne recevrai pas votre serment, dit le maire, tant que vous conserverez une pareille décoration."—L'adjoint se retire irrité, et Mr le maire, resté au milieu de son conseil municipal, passe en délibérations oiseuses deux heures, après lesquelles il se décide à aller prévenir le procès-verbal mitigé, à la signature ..... M. le maire a fini par prêter lui-même serment, mais en stipulant pour le pensionnaire, qu'il ne portera pas cette maudite écharpe tricolore qui lui donne des vertiges.

—La *Gazette de France* pense aujourd'hui qu'il est impossible que le roi, qui s'écria à son avènement *plus de hallebardes!* ait voulu les ordonnances du 25 juillet. D'accord, nous ne demandons pas mieux, maintenant que Charles X a été chassé, que la responsabilité des meurtres monarchiques retombe sur MM. de Polignac et Peyronnet que nous tenons. A moins cependant que l'on ne nous prouve que c'est le général Lafayette qui a contresigné les ordonnances, et que c'est le peuple de Paris qui a été parjure. Alors peut-être nous consentirons à pardonner à Charles X, et à ramener le duc de Raguse en triomphe à l'Hôtel-de-ville et à la place de Grève, couronné de lauriers populaires et de palmes bibliques.

LAFAYETTE.

"C'est la liberté des deux mondes!" Avait dit Delarigue.

Le mot avait bien son exagération, car restaient l'Asie, l'Afrique et une bonne partie de l'Europe.

Mais le poète regarde certains objets au microscope, et puis il prophétise.

On dit qu'autour de la prison d'Olmütz les peuples frémissent d'un frémissement d'homme libre;

Que la Germanie murmure;

Que le sol de Romulus fermente en vertus populaires;

Que l'ombre du grand Frédéric-Guillaume, dont le deuil a paru dans les jardins de Potsdam, flotte avec la bannière de Hollande, et crie: *Aux armes!*

Que le symbole du Christ a brillé dans une auréole tricolore au fond de la nef de Saint-Pierre;

Que Lisbonne a tremblé sur sa base;

Que les fiel du Manzanarès en se jaunissant ont mis à nu des cadavres qui demandent vengeance;

Qu'à Saint-Pétersbourg le cheval de bronze a désarçonné Pierre-le-Grand;

Que les livres de Confutzée sont sortis des mains des bramines et ont dit la parole qui révèle aux vaster populations de la Chine;

Qu'Ibrahim va publier sur la terre africaine le post-scriptum du Coran;

Que celui-ci frémit tremble!

Que Abbadonna le destructeur, un deuil à tuer;

Où sera le terrain qui boira tant de sang?

La terre ne pourra-t-elle renfermer les ossements ensemble?

Quand donnera-t-on le signal?

Quelle bannière et quel homme mettra-t-on à sa tête? car il faut un drapeau commun, un homme-symbole, une terre où tirer l'épée, une mesure loyale pour résoudre le problème.

Peuples! au printemps qui s'avance, sur les rivages du Rhin, avec le drapeau tricolore et Lafayette!!!

Avec Lafayette, dont le nom est immense en Amérique, électrique en Europe, et à qui nos promotions non-seulement la popularité, mais l'immortalité.

MÉLANGES.

LE NOMBRE TROIS.

Trois despotiques ordonnances
Voulaient anéantir le code de nos lois,
Pour punir ces trois violences,
Trois jours et trois couleurs ont désolé trois rois.

—Les apostoliques d'Espagne veulent faire une St. Barthélemy de libéraux. C'est le mot du parti.

—L'enthousiasme a été si grand à la représentation du *Brutus* de Voltaire, à Lyon, qu'un des spectateurs s'est levé et a crié: Oui, la liberté ou la mort!

—L'évêque de Dijon a souscrit pour le don donné par la garde nationale de cette ville. On ne dit pas si monseigneur a dansé.

—Un officier vêtu d'Afrique a sifflé *le Mal-adroit* au théâtre de Marseille. Ce que c'est que d'aller en Barbarie!

—Maintenant il ne s'agit plus d'enlever, comme il y a quarante ans, les places fortes, on n'en veut qu'aux faites places. *(Figaro.)*

THEATRE DES NOUVEAUTÉS.

Première représentation de l'ECOLE DE BARBINE, ou LE PETIT VAUDREUIL, vaudeville en 3 tableaux.

Pas un sifflet, pas un murmure; des bravos, du rire, des applaudissemens à tout rompre, et puis des larmes: voilà l'historique de cette représentation à laquelle chacun s'était porté avec une sorte de prévention, juste sous quelques rapports. Car, mettre Bonaparte en scène semblait à tous chose impossible. Enfant même, il laissait qu'il parlât en grand homme; il fallait que sur son trône d'écolier brillât une étoile d'or! Et bien, le grand homme parle et l'étoile brille. C'est à revir. Dans le disciple de l'excellent père Ferrandi, dans le petit caporal de Brienne, dans le chef d'un combat à coups de boules de neige, vous voyez l'artilleur de Toulon et le vainqueur du monde. Il faut entendre raconter à ses jeunes camarades, rayés d'ouïr ces merveilles, ce qu'il a vu dans ces rêves et ce qu'il espère de son avenir! On est ému jusqu'aux larmes; car il y a sympathie dans tous les cœurs pour cet enfant-geant qui se joue là contre des redoutes de carton, pour aller ensuite s'asseoir sur un trône qui cache une tombe.

L'intrigue de *l'Ecole de Brienne* est fort simple; gracieuse dans tous ses détails, fraîche, et de couleurs plus douces que vives; fleur délicate et qu'on craint d'effeuiller d'un souffle. Essayons pourtant.

Le vieux Morel, capitaine instructeur des petits soldats de Brienne, est sur le point de quitter l'école à la suite d'un duel provoqué par l'insulte d'un grand seigneur. Il s'agit d'obtenir sa grâce. La seule manière de se faire justice au collège, c'est de se révolter. En cela les écoliers ressemblent un peu aux hommes, il n'y a que la façon de procéder qui diffère. Les uns jettent à la tête de leurs maîtres, des livres, les autres des balles.

L'insurrection de bouquins latins et grecs allait donc devenir profitable aux libraires, quand le caporal Bonaparte se jette au milieu de la mêlée; d'un geste il fait cesser le feu, et décide qu'on emploiera les moyens légaux: une pétition. Il la dicte lui-même, puis la présente au ministre de la guerre, qui, après avoir remis le vieux Morel dans ses titres et honneurs, passe en revue tous les bataillons de l'école commandés par le futur empereur des français; les noms du principal sont hués à haute voix, et comme il en résulte que le jeune Bonaparte est un excellent élève en mathématiques, très-fadus, du reste, sur la règle de *Liber primi*, règle qu'en revanche son ami Bourrienne savait sur le bout du doigt, le grand de 4 pieds 10 pouces est admis à passer à l'école militaire de Paris, et le petit Bourrienne devient ce qu'il peut, on ne sait quoi. Les auteurs l'ont oublié dans la pièce: ce qui me fâche.

Nous ne craignons pas de prédire au vaudeville de Mrs. Gabriel, Villeneuve et Masson un succès de longue vogue. Couplets et mise en scène, tout est frais et spirituel. Ce Napoléon-là ne mourra pas sur un rocher.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE Cours de la farine fraîche est aujourd'hui [illegible] boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de Lundi,) QUARANTE-QUATRE onces de pain pour un escalin.

4 déc. D. PRIEUR, *Maire.*

STETSON & AVERY ont transporté [illegible] 37, à la [illegible] 4 déc

---

MR. RAPHAEL SOUPION est prié de passer à l'imprimerie de l'Abeille, on a quelque chose à lui communiquer.

4 décembre——6

MAGASIN DE COMESTIBLES.

LE soussigné ayant acheté le fonds du magasin de comestibles de madame Turpin, situé sur la Place d'Armes, à côté de la rue St. Pierre, informe ses amis et les personnes qui achetaient habituellement chez cette dame, qu'il continue le même genre d'affaires. Il a considérablement augmenté les approvisionnements de ce magasin, en tout ce qui peut être demandé, et il vendra à des prix modérés. Messieurs les habitans de la campagne trouveront chez lui tout ce qui peut leur convenir, et il s'empressera de remplir toutes les demandes qui lui seront faites de leur part.—

4 déc.—1m. J. A. BERMUDEZ.

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, vendredi le 3 décembre 1830.—Présent l'honorable Jos. Pitot.—*Dans la cause d'Eugène Fr. Generalé contre ses créanciers.*—Sur la motion de Messrs. D. Seghers et H. R. Dennis, avocats des syndics des créanciers dudit failli, et sur le dépôt et l'enregistrement du tableau de distribution des fonds appartenant à la masse du dit failli, il est ordonné que les susdits créanciers aient à détirer, samedi le 18 du mois de décembre courant, les motifs pour lesquels le dit tableau ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément audit et les sydics déchargés de leurs fonctions.—Extrait des minutes.

4 déc—3 S. BLOSMAN, *Député Greffier.*

FETE DE STE. BARBE.

LE Bataillon d'Artillerie prendra les armes pour célébrer la fête de la patronne des canonniers, dimanche 5 décembre 1830, à huit heures précises du matin en grande tenue d'hiver équipement complet, et bouquet de fleurs rouges.

PAR ORDRE.

U. DUREL adj. maj.

La veille au soir il sera tiré une salve et un feu d'artifice sur la place d'armes. 30 nov

---

M. S. ISRAEL & CO.

Courtiers de navires & marchandises.

NO. 40, rue Toulouse, entre Royale & Chartres. 2 déc—6.

LE soussigné offre à vendre des Portes et Jalousies et des Portes vitrées, pour maison et cuisine.

27 nov—5 A. RIEFFEL.

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez [illegible] J. [illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brique Cyrus Butler, Mauran, Portsmouth, capitaine.
Goël. Elizabeth, Eldridge, Mobile, capitaine.
Bateau Nun, Baker, Magnolia, capt.

ARRIVÉS.

Bateau-à-vapeur Perpoise, Hourrin, des Passes. Il a amené du Détour la goëlette Montañesa, de la Havane, avec un chargement de fruit.

Goëlette espagnole Montañesa, Carrera, avec un chargement de fruits de la Havane, partie de ce port dimanche dernier. Elle rapporte qu'elle a laissé à la passe du sud-ouest, avant-hier, un navire, deux briks et une goëlette, qui ne pouvaient entrer faute de vent favorable. Nous apprenons que tout était tranquille à la Havane, à son départ. On ne savait rien d'Espagne, le paquebot de Cadix n'étant pas arrivé.

Bateau de remorque Pilot, Stark, de la mer, qui a conduit en bas les navires Huntress et la Paix, et le goël. Numa—il a amené dans le port le Navire Helvetia et le brick South Carolina. Il est parti de la passe hier après-midi à 4 heures; le navire Superior du Havre y était arrivé.

Bateau de remorque Pont-Boy, de Décoy, avec le navire Guinare.

Navire Helvetia, Minar, en 61 jours du Havre, à Théodore Nicolet & co. avec un chargement de marchandises sèches, vins et liqueurs à Pillé, P Burgun, F Schlumberger, Chaisron, J Isler, Veuve Yves, F Hille, L Bernard, J Fortier, C Jourdan, B Lecoque, A Lockart & co. Théodore Nicolet & co. V Durel, Veuve Roquet, Duffilho jr. Albin Michel, A Abat, Wm. Beck & co. P L Roussin, E Hollandée, Félix Pat, John Davis, Martin, J G Lafont, J M Reynaud, Kennedy & Duchamp, H M & Henderson Bordères frères, V L Lemonier, Kohn & Bernier, J Faye, L Millaudon, A L Buimare, F Wartella, L Choisne, Désirée Louis, R de Pieux, et A Sénécal.

Passagers.—Mme. de Pontalba, Mr. & Mme Duflilho, H. & L. Duflilho, F. Paul, Bordre, Boimare, Wartelle, Prosi, St. Martin, C Lebaut, Destréhan, et plusieurs autres.

Brik South Carolina, Eastas, de Marseille, avec vin et mds. à R Shepherd & co.

Navire Guinare, Griffith, de Baltimore, avec un chargement assorti.

Goël. Jane, M'Pherson, de Rio Grande, avec $14,000 à M Thyet.

Bateau à vapeur Opelousas, Sheridan, du Bayou Sarah, avec 75 boucaults sucre à Payroux Rivarde & co. 54 do. 1 boucaut, 53 pièces melasse à Baron & Richard, 10 do à Reynolds, Byrne & co. 10 à J Hagan & co. 2 petrons à M White, —30 passagers.

Bateau à vapeur Uncle Sam, Russell, de Vicksburg, avec 2346 balles coton, savoir: 61 à W Bogart, 74 à L Millaudon & co. 99 à J Hagan & co. 93 à Reynolds, Byrne & co. 314 à J Linton, 1423 à A Fisk & co—28 passagers.

A SEPT MILLES.

Navire Superior, Fanning, du Havre, parti le 10 octobre.

AU DÉTOUR.

Navire Calumet, Osgood, du Havre, parti le 14 octobre.

ARRIVÉS AU BASSIN.

Goël. Orleans, Manso, de la Mobile, avec 400 sacs sel et 40 nègres.—7 passagers.

ETELLIED, Artiste du Théâtre d'Orléans, ex-pensionnaire du Conservatoire de Paris, élève de Mr. PONCHARD, et son épouse, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont l'intention de renouveler tout les talens dont ils pourront disposer, à donner des LEÇONS DE CHANT aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

S'adresser rue St. Pierre, entre les rues Bourgogne et Dauphine, chez Mme. Veuve Durand-aux. 2 décembre—4

SALLE D'ORLÉANS.

UNE souscription est ouverte pour des BALS de Société qui auront lieu dans la Salle d'Orléans. Les personnes qui désirent y souscrire sont priées de venir bien s'adresser chez Mr. J. Davis, où une liste est déposée, ou à Mr. E. Bertus. 30 nov

---

SALLE DES BAINS

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

SAMEDI 4. Décembre 1830.

(Pour l'ouverture.)

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

2 décembre—3

HUILE DE BALEINE.—40 barriques d'Huile de Baleine, à vendre par

2 décembre STETSON & AVERY.

ÀBO DE RÉCOMPENSE.

Seront données à celui qui ramènera chez la soussignée où figura dans une des écoles de l'état la mulâtresse nommée Fine, âgée de 18 ans, absente depuis environ vingt jours, elle est beaucoup connue comme marchande de gâteaux; elle est en outre marquée de piqotte, elle parle Anglais et Français, et est d'une taille ordinaire. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe bleue, et d'un mouchoir blanc à carreaux bleus à la tête, et d'une pélerine noire sur le cou. On dit l'avoir vue dans le faubourg Marigny.

Les capitaines des navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne point donner asyle à ladite mulâtresse sous peine d'être poursuivis selon la loi.

2 déc—3 FME. LACOUTURE.

EN débarquement du brick Franklin, de Philadelphie et à vendre par les soussignés, 500 rames papier à écrire et à imprimer, mis en caisses assortis expressément pour les détaillans de la campagne.

THOMSON & GRANT.

23 nov 30, rue de la Levée

TABAC de Macouba, Rapé, de Woodstock à Philadelphie, et Tabac Ecossais, à vendre par caisses ou demaines ou bouteilles, chez

27 nov B. REES, rue de Chartres No. 10

EN débarquement des navires Talma, Azelia, Commander, Neptune et autres de New-York et à vendre au No. 30, rue de la Levée.

160 caisses chocolat apprêté,
15 caisses bredequins fins,
60 barils sardes Mounsey,
60 barillets beurre de Goshen 1ère. qualité,
30 boisseaux fromage de Goshen frais,
200 cols vin de diverses qualités en caisses et boîtes de 6 et 13 livres,
21 pipes et quart de pipes vin des Canaries,
40 quart de pipes vin de Colmenar,
50 barillets pois (split-peas)
25 demi baril bœuf de famille de Fulton,
50 barillets tabac de Richmond,
24 nov, THOMSON & GRANT.

A LOUER—Les magasins situés au haut de l'un des magasins nouveaux et à trois étages, rue du Canal, entre les rues de la Commune et Gravier. S'adresser à

26 nov STETSON & AVERY.

A LOUER.

La jolie BATISSE à trois étages, située rue du Canal, appartenant à Lewis E. Brown. S'adresser à

23 nov J. W. ZACHARIE & CO.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par H. W. BARSTOW, 121 sup

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 5 DÉCEMBRE 1830.

LE PETIT CHAPERON ROUGE,

Opéra en trois actes, paroles par Théolon, musique de Boyeldieu, orné de tout son spectacle; et dans lequel Madame Berdoulet jouera le rôle de Rose d'Amour.

Suivi de la 1ère représentation à ce Théâtre de

15 ANS D'ABSENCE,

Vaudeville en un acte par MM. Brazier et Dumersan.

En attendant le comte ORY—Guillaume Tell, opéras nouveaux.—Et la reprise de *Nina* ou la folle par amour.

DEMANDE

D'un navire de 250 à 300 tx. pour l'Europe. S'adresser à

STETSON & AVERY.

4 déc Rue du Camp, No. 27.

POUR BORDEAUX, *(Passage seulement,)*

La barque supérieure et très voilière, WYOMING, capit. Coakin, ayant tout son chargement à bord, partira positivement dimanche prochain. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. 76, ou à

3 déc J. W. ZACHARIE & Co.

PARA TAMPICO.

La goleta regular CORREO, su capitan Auld, saldrá para este punto el DOMINGO 5 del corriente. Los pasageros deben traer sus efectos abordo el sabado por la tarde.

HARRISON BROWN y COMP.,

2 de diciembre—2 calle Real, Núm. 117

A FRETER—Le beau brick fin voilier BALTIC, capit. Bradford, du port de 200 tonneaux, est maintenant prêt de prendre charge, et ira à la côte pour prendre du sucre. S'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou bien à

29 nov. STETSON & AVERY.

PARA CAMPECHE.

La famosa goleta mejicana LUISIANA, (Campechana) admite la tercera parte de su carga, fleta y pasageros. Dará la vela del 3 al 4 del entrante. Se despacha abordo ó en la casa de

29 de nov.—2 FELIZ TRILLAS.

POUR LES BRASSOS ST. JAGO.

(Devant partir Mardi prochain.)

La belle goël. fine voilière NANCY, capitaine Miller, ayant la majeure partie de son chargement engagée, fera voile au jour indiqué. Pour frêt ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les Magasins bleus, ou bien à

27 nov. J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER.

La goëlette DART, capit. Adams; est prête à recevoir un chargement, et sous tous les rapports, un superbe batiment. On préférerait un frêt pour les Attakapas ou pour l'Appalachicola. Elle peut admettre 500 barils dans sa cale, ou l'équivalent. Elle est fine voilière et tire peu d'eau. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord.

26 nov THOMSON & GRANT.

POUR BALTIMORE—*(Passage seulement)*—Le beau brick fin voilier AJAX, capit. R. Bethall, descendra de la côte où il est en chargement, vers le 28 du courant, et fera voile le 30. Il a des logements convenables. S'adresser à bord, ou bien à

25 nov J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LES BRASSOS DE ST. JAGO

La goëlette fine voilière SWAIN, cap. Green, est maintenant prête à prendre charge et sera promptement expédiée. Pour frêt ou passage, bâtiment ayant de bons aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les Magasins Bleus, ou bien à

25 nov J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.

Le beau brick neuf AVIS, enregistré A. No. 1, double, cloué et chevillé en cuivre. S'adresser à

25 nov THEO. NICOLET & CO.

PARA SOTO-LA-MARINA Y TAMPICO.

La goleta LA PERLA, su capitan L. S. Dunbar, lista para admitir su cargamento. Se despachará el 28 del corriente.—Por ajuste del flete ó pasage (teniendo buenas comodidades) acudir al capitan á bordo, ó á

JAMES W. BREEDLOVE.

23 de nov—6 calle de Magazin.

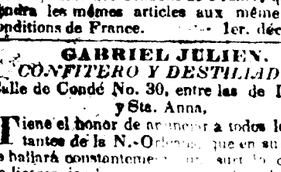

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le cafe Tricolore et celui de l'enseigne Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noce et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours ledit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

Gabriel Julien,

CONFISEUR DISTILLATEUR.

Rue Condé, No. 30, entre Dumaine et St. Anne.

A l'honneur d'annoncer à tous les habitans de la Nlle.-Orléans, qu'ils trouveront constamment dans son magasin un assortiment complet de liqueurs et sirops, dragées, bonbons de tous genres, fleurs et fruits en sucre, fruits confits crystallisés et à l'eau-de-vie &c. confitures et gelées de toutes sortes, chocolat fin, pâte de guimauve, pastilles pectorales, de gomme estomachique, des jujubes &c. &c. gomme préparée; on trouve chaque jour chez lui de la pâtisserie fraiche de toute espèce, des gâteaux, nougat blanc et rouge, croquant. Et il se charge des desserts et rafraichissements en ville, il fera pour la campagne et l'étranger les envois qui lui seront demandés, il annonce aussi à ses collègues qui font venir des bonbons de France, qu'il leur vendra les mêmes articles aux même prix et conditions de France. 1er. déc—1m

---

GABRIEL JULIEN.

CONFITERO Y DESTILLADOR,

Calle de Condé No. 30, entre las de Dumaine y Sta. Anna,

Tiene el honor de anunciar a todos los habitantes de la N.-Orleans, que en su almacen se hallará constantemente surtido el completo de licores, jaraves, [illegible] flores y frutas confitadas, frescas [illegible] aguardiente &c. Dulces secos, chocolate pasta de malva [illegible] estomacal de vut [illegible] Se hallará [illegible] en [illegible] los frecos de todas clases, tortas [illegible] dos y cobranzas. Tambien [illegible] postres y [illegible] sus partes [illegible] en [illegible] cinda. Hará [illegible] pasar estos generos [illegible] Americas [illegible] vierta lo de sus colegas que [illegible] buscar confites a Francia, que lo venderán [illegible] mismos renglones, al mismo precio y condiciones de Francia. 1 diciembre.

VENTES A L'ENCAN.

☞ Pour plusieurs ventes à l'encan, voyez à quatrième page.

PAR P. A. GUILLOTTE.

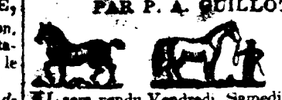

IL sera vendu Vendredi, Samedi et Dimanche (3, 4 et 5 Décembre prochain.)

150 Mules du Mexique,

arrivées récemment de Maramoros. Plusieurs de ces animaux sont d'une grandeur remarquable, et ils sont tous dans le meilleur état. La vente se fera chez l'encanteur, continuée de jour en jour, jusqu'à ce que le tout soit vendu.

Conditions:—Pour toutes sommes au-dessous de $100, comptant; pour toutes sommes de plus de $100 et au-dessous de $500, [illegible] douze mois de crédit [illegible] fournissant un billet endossé à la satisfaction du vendeur 26 nov

---

PAR T. MOSSY,

JEUDI, 10 décembre prochain, [illegible] vendu à la Bourse,

UN TERRAIN situé rue de Condé, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, ayant une maison dessus en briques et à étage, borné d'un côté par la propriété de Mr Balot, et de l'autre par celle de Mr. Dunsée.

CONDITIONS:—Payable $2000 comptant, le reste à 12, 18 et 24 mois de termes, en billets à satisfaction et hypothèque. Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 15 de février prochain. 1 déc.

VENTE PAR LE MARSHAL.

J. Nunes contre Jean Blanco.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par Phon. B. Beauregard, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le samedi 11 de décembre, à 4 heures, au Bassin Carondelet,

UN SLOOP saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

2 décembre marshal

Mercredi prochain!

LOTERIE

DE

L'EGLISE CATHOLIQUE

DES

NATCHITOCHES.

(2ème. CLASSE DE 1830.)

La tirage aura lieu le mercredi 8 Décembre.

Prospectus:

GROS LOT,

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE $ 2,000	$ 2,000
1	"	" 1,800	1,800
1	"	" 1,400	1,400
1	"	" 1,200	1,200
1	"	" 1,008	1,008
6	"